

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 18 septembre 2019 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Keven Lévesque-Ouellet (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), M. Jean-Jacques Bonenfant (St-Juste-du-Lac), M. André Chouinard (St-Michel-du-Squatec), M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy) et M. Gaétan Ouellet (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Thomas Ruest-Gagné et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. André St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-1402

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 28 août 2019.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Jean-Pierre Ouellet, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 28 août 2019 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-1403

3) COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 18 SEPTEMBRE 2019

Ministre des Finances	340.00 \$
SFL Placements en fiducie	58 959.00 \$
Bell Canada	173.31 \$
DAS Fédéral	4 367.61 \$
DAS Provincial	10 692.41 \$
Hydro-Québec	5 624.52 \$
Total payés	80 156.85 \$

COMPTES À PAYER AU 18 SEPTEMBRE 2019

Acklands Grainger Inc	210.10 \$
AGAT Laboratoires	3 831.43 \$
Albert Fernand	31.01 \$
Avantis Coopérative	131.18 \$
Bell Canada(ligne 1-800)	88.93 \$
Bolduc Simon	64.00 \$
Dicom Express	200.07 \$
Dubé Richard F.	43.01 \$
Gagné Josyanne	7.98 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	252.94 \$
Harnois Énergies	1 448.89 \$
Imprimerie Excel Inc	435.78 \$
Jacques Ouellet	15.00 \$
La Buanderie de R-D-L Ltée	17.25 \$
La Capitale assurance	3 702.14 \$
Laurentide Re/Sources Inc	7 051.38 \$
Les Conteneurs Verts Inc	21 778.66 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Malenfant Alain	49.01 \$
Master Card	1 587.27 \$
MonBuro.ca	284.52 \$
Municipalité de Dégelis	1 712.80 \$
Nortrax inc	1 098.44 \$
Nova Envirocom	1 116.29 \$
Pelletier Pierrette	15.00 \$

Pièces Témis Inc	56.08 \$
Place du Travailleur enr.	94.63 \$
Potvin Jacinthe	1.85 \$
Simetech Inc	48 780.16 \$
Société V.I.A. Inc	13 765.27 \$
St-Pierre André	71.09 \$
Transport Baseley	2 854.26 \$
WSP Canada Inc	22 284.50 \$
Total à payer	133 209.69 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1404**

4) ADMINISTRATION

a) Nouveau transporteur - Informations aux citoyens

Lors du dernier changement de transporteur, la RIDT avait produit un document explicatif qui avait été distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Le document permettrait d'aviser les citoyens des possibles changements d'habitude avec le nouveau transporteur. Les consignes pour l'utilisation des contenants étaient aussi mentionnées.

Les membres sont d'accord pour informer les utilisateurs mais sans distribuer de document. La RIDT utilisera les moyens de communication électronique ainsi que les bulletins municipaux pour diffuser le message.

b) Suivi - Centre de transfert de matières recyclables

Le déboisement est terminé et la RIDT a effectué l'enlèvement des souches et de la terre végétale sur l'ensemble du terrain.

L'ensemble du terrain est argileux et Actuel Conseil recommande qu'un laboratoire de sol effectue une étude et apporte les recommandations avant de procéder aux plans pour la structure de chaussée et de fondation.

Laboratoire d'expertise de Rivière-du-Loup (LER) aurait de la disponibilité pour venir effectuer des forages dès la première semaine d'octobre. Dans le même temps, Actuel Conseil continuera à faire les plans et devis pour les fondations afin que la RIDT avance rapidement.

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet, appuyé par M. Keven Levesque-Ouellet, que la RIDT mandat LER afin de venir effectuer les forages requis sur le terrain du futur dôme et procède à l'étude géotechnique requise. La proposition budgétaire est d'environ 8 000 \$ pour le tout.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1405**

c) Suivi - Vidange des installations septiques

M. Maxime Groleau fait le point sur l'avancement des travaux de vidanges des installations septiques. Le calendrier des travaux par municipalité est mis à jour.

d) Discussion - Prévisions budgétaires 2020

Choix de certaines options au contrat de collecte

Dans le cadre du contrat avec Exploitation JAFFA, il faut faire le choix des options pour 2020.

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet, appuyé par M. Simon Bolduc, que pour l'année 2020, la RIDT prenne l'option de collecte des encombrants mais seulement une fois dans l'année (printemps). La RIDT souhaite aussi prendre l'option de la collecte hebdomadaire des déchets durant l'été, sans prolongement au mois septembre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1406**

État des résultats intermédiaires - 31 juillet 2019

Les états financiers au 31 juillet 2019 sont repris dans le document des prévisions budgétaires 2019.

Prévisions budgétaires 2020

La RIDT est en attente des facteurs comparatifs applicables pour l'année 2020.

Ceux-ci servent à moduler les données prises en compte dans le calcul de la richesse foncière. La répartition des quotes-parts est basée à 50 % sur cette donnée et l'autre 50 % est basé sur la population.

Le budget de la RIDT peut être adopté sans cette information mais elle est essentielle pour la répartition finale des quotes-parts entre les 19 municipalités.

PRODUITS

Administration générale

Total quotes-parts municipalités	290 506
Compensation pour service recyclage	76 733

Affectation de surplus accumulé	-
Revenus d'intérêts et autres subventions	7 560
Ventes bacs, composteurs, vaisselle	25 000
	<hr/>
	399 799
Lieu d'enfouissement	
Total quotes-parts municipalités	538 235
Affectation de surplus accumulé	-
Prélèvement réserve - Fermeture cellule phase 1	-
Facturation aux utilisateurs	116 540
	<hr/>
	654 775
Réserve post-fermeture LET	
Total quotes-parts municipalités	18 818
Réserve fermeture cellule phase 1	
Total quotes-parts municipalités	37 637
Collecte-transport Déchets	
Total quotes-parts municipalités	645 794
Facturation aux utilisateurs	1 050
	<hr/>
	646 844
Collecte-transport Recyclage	
Total quotes-parts municipalités	60 079
Compensation pour service recyclage	537 134
Facturation aux utilisateurs	2 362
	<hr/>
	599 575
Centre de tri	
Total quotes-parts municipalités	122 353
Compensation pour service recyclage	153 467
Facturation aux utilisateurs	-
	<hr/>
	275 820
Écocentres	
Total quotes-parts municipalités	380 503
Retour redevance à l'enfouissement	156 345
Affectation de surplus accumulé	-
Facturation utilisateurs	61 120
Revente matériaux	48 500
	<hr/>
	646 468
Installations septiques Vidanges (estimations)	
Facturation Auclair	11 216
Facturation Biencourt	9 213
Facturation Dégelis	38 455
Facturation Lac-des-Aigles	-
Facturation Lejeune	16 023
Facturation Packington	36 653
Facturation Pohénégamook	30 845
Facturation Rivière-Bleue	32 447
Facturation St-Athanase	18 226
Facturation St-Elzéar-de-Témiscouata	14 821
Facturation St-Eusèbe	15 623
Facturation St-Honoré-de-Témiscouata	15 222
Facturation St-Jean-de-la-Lande	10 415
Facturation St-Juste-du-Lac	31 045
Facturation St-Louis-du-Ha! Ha!	17 625
Facturation St-Marc-du-Lac-Long	10 415
Facturation St-Michel-de-Squatec	13 820
Facturation St-Pierre-de-Lamy	10 415
Facturation Témiscouata-sur-le-Lac	64 693
Total facturation municipalités	397 173
Facturation utilisateurs	41 229
	<hr/>
	438 402
TOTAL PRODUIT	3 718 138 \$
CHARGES	
Administration Générale	
Salaires et charges sociales	297 629
Télécommunication	2 110
Poste et expédition	8 310
Dons et commandites	2 500
Cotisations et abonnement	9 265
Publicité et promotion	10 670

Fournitures de bureau	4 450
Immobilisations à même les revenus	-
Déplacements et représentations	4 666
Colloques et formations	1 800
Location	19 156
Assurances et immatriculation	1 750
Honoraires professionnels	8 364
Entente - Ville de Dégelis	2 000
Autres dépenses	450
Frais financiers	1 680
Achat bacs, conteneurs, composteurs	25 000
	<hr/>
	399 799
Lieu d'enfouissement	
Salaires et avantages sociaux	139 355
Télécommunication	529
Pièces et accessoires	4 350
Essence et diesel	23 200
Assurances et immatriculations	10 044
Électricité	40 490
Entretien	9 075
Entretien machineries	22 500
Immobilisations à même les revenus	-
Analyses et laboratoire	28 868
Honoraires professionnels	11 320
Autres dépenses	150
Entente traitement lixiviats	5 150
Redevance à l'enfouissement	221 411
Réserve fermeture cellule LET	37 637
Réserve post-fermeture	18 818
Remboursement de dette (R-004)	4 962
Remboursement de dette (R-006)	81 528
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	46 699
Frais d'émission	5 145
	<hr/>
	711 230
Collecte-transport-Déchets	
Contrat Exploitation JAFFA	645 794
Levées supplémentaires	1 050
	<hr/>
	646 844
Collecte-transport Recyclage	
Contrat Exploitation JAFFA	591 701
Levées supplémentaires	7 874
	<hr/>
	599 575
Centre de Tri	
Contrat Société Via	230 820
Amortissement centre de pré-tri et opérations	45 000
	<hr/>
	275 820
Écocentres	
Salaires et charges sociales	235 309
Télécommunication	5 366
Taxes et permis	200
Fournitures de bureau et affichage	450
Déplacements	6 400
Formation	500
Pièces et accessoires	3 600
Location	17 008
Assurances et immatriculations	2 058
Électricité	4 550
Entretien	7 570
Autres dépenses	300
Immobilisations à même les revenus	-
Remboursement de dette (R-004)	19 636
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	20 366
Frais d'émission	500
Transport et traitement	322 655
	<hr/>
	646 468
Installations septiques Vidanges	
Contrat Sani-Lang	397 173
Vidanges supplémentaires	41 229
	<hr/>
	438 402
TOTAL CHARGE	3 718 138 \$
BÉNÉFICE NET	0 \$

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par Mme Vicky Ouellet, que les prévisions budgétaires 2020 de la RIDT soient adoptées telles que déposées. Une copie sera transmise à toutes les municipalités membres afin que celles-ci les approuvent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1407**

e) Refinancement emprunt R-006

Adjudication - Résultats des soumissions pour l'émission de billets - Ministère des Finances

Date d'ouverture :	18 septembre 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	25 septembre 2019
Montant :	1 311 000 \$		

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 25 septembre 2019, au montant de 1 311 000 \$

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 -	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.		
	50 300 \$	2,15000 %	2020
	51 700 \$	2,25000 %	2021
	53 000 \$	2,30000 %	2022
	54 500 \$	2,35000 %	2023
	1 101 500 \$	2,40000 %	2024
	Prix : 98,61000	Coût réel : 2,71464 %	
2 -	BANQUE ROYALE DU CANADA		
	50 300 \$	2,75000 %	2020
	51 700 \$	2,75000 %	2021
	53 000 \$	2,75000 %	2022
	54 500 \$	2,75000 %	2023
	1 101 500 \$	2,75000 %	2024
	Prix : 100,00000	Coût réel : 2,75000 %	
3 -	CD DES LACS DE TEMISCOUATA		
	50 300 \$	2,86000 %	2020
	51 700 \$	2,86000 %	2021
	53 000 \$	2,86000 %	2022
	54 500 \$	2,86000 %	2023
	1 101 500 \$	2,86000 %	2024
	Prix : 100,00000	Coût réel : 2,86000 %	

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant, et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 25 septembre 2019 au montant de 1 311 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro R-006. Ces billets sont émis au prix de 98,61000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1408**

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 311 000 \$ qui sera réalisé le 25 septembre 2019

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 311 000 \$ qui sera réalisé le 25 septembre 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	pour un montant de \$
R-006	1 311 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro R-006, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant et résolu unanimement

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1er alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 25 septembre 2019
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 25 mars et le 25 septembre de chaque année
3. les billets seront signés par le président et le secrétaire-trésorier
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	50 300 \$	
2021.	51 700 \$	
2022.	53 000 \$	
2023.	54 500 \$	
2024.	55 900 \$	(à payer en 2024)
2024.	1 045 600 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro R-006 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 25 septembre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1409**

5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - MATIÈRES ORGANIQUES

a) Demande de soutien - Conteneur textiles Acti-Familles

Acti-Familles dispose déjà d'un conteneur pour que les citoyens puissent déposer leur textile usagé quand ils en ont besoin. Cependant, l'organisme souhaiterait acheter un conteneur pour entreposer les surplus de textiles qui sont recueillis par la RIDT.

La RIDT a déjà soutenu financièrement par le passé les autres organismes du type comptoir de linge / maison de la famille pour ce genre de demande.

M. Simon Bolduc avise les membres qu'il ne souhaite pas prendre part aux discussions pour éviter un possible conflit d'intérêt et quitte son siège pour le temps de discussion sur ce point de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. M. Keven Lévesque-Ouellet, que la RIDT verse un montant de 500 \$ à l'organisme Acti-Familles afin de l'aider à acheter le conteneur nécessaire à la récupération des surplus de textiles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1410**

6) ÉCOCENTRES

a) Horaires d'ouverture des écocentres

On note une augmentation significative du nombre d'utilisateurs des écocentres d'année en année. Depuis leur ouverture en 2009, les horaires d'ouverture n'ont pas été modifiés. La

RIDT n'a cependant jamais reçu de demande pour modifier les horaires à part des ponctuellement.

Le jeudi après-midi permet de recevoir beaucoup d'utilisateurs mais seulement sur une demi-journée. Une demande a été faite afin de vérifier la possibilité d'ouvrir les écocentres le jeudi matin et pas seulement le jeudi après-midi, pour les 3 écocentres, hors Dégelis.

Ces 3 écocentres sont sur des horaires d'ouverture représentant 28 heures par semaine (en période estivale) et les employés qui y sont affectés sont embauchés pour 32 heures par semaine. Le reste du temps est comblé par différentes tâches (chargement, entretien, autres besoins de la RIDT) et une banque de temps assure le bon fonctionnement du tout.

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Gaétan Ouellet, que la RIDT conserve les horaires d'ouverture actuels au niveau de ses communications officielles.

Cependant, afin de permettre aux 3 écocentres de Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac de recevoir des clients le jeudi matin, la RIDT demandera aux employés d'être présent à partir de 10h00 sur le site le jeudi, à partir du printemps 2020.

Les employés recevront les clients s'il y en a et effectueront d'autres tâches autrement (entretien, ...). Le temps de travail hebdomadaire normal prévu pour les employés (32 heures) n'est pas modifié pour autant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1411

7) **LIEU D'ENFOUISSEMENT**

a) **Remise en état de l'articulation du loader John Deere 544H**

L'articulation (« pinage central ») du loader 544H de la RIDT qui est utilisé pour l'écocentre de Dégelis et le lieu d'enfouissement n'est plus ajustée. Plus le temps avance et plus il y a du mouvement ce qui pourrait entraîner des bris plus importants sur l'articulation.

De plus, les deux cylindres de conduite sont aussi usés et nécessitent d'être refaits.

La RIDT a demandé à plusieurs fournisseurs de lui fournir des prix pour ces travaux.

- Nortrax Québec environ 11 836 \$ incluant 3 598 \$ de pièces neuves
- ASN Machinerie entre 10 000 \$ et 11 000 \$ plus 600 \$ de fardier
- Protek hydraulique pas de réponse
- Laurier Plourde pas de réponse

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT fasse effectuer les réparations par ASN Machinerie de Rivière-Bleue. M. Maxime Groleau effectuera le suivi des travaux requis afin de s'assurer que tout se déroule correctement et en respectant le budget prévu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1412

b) **Déclaration de tonnages MELCC 2018**

Chaque municipalité a dû recevoir une correspondance du MELCC afin de s'assurer que les tonnages de déchets enfouis pour son territoire pour l'année 2018 étaient conformes.

La RIDT a effectué toutes les vérifications en ce sens pour le compte des municipalités membres et celles-ci n'ont donc rien à faire.

c) **Commande de plants d'arbres - Pépinière St-Modeste**

Afin d'assurer une couverture visuelle à long terme sur certaines zones du lieu d'enfouissement de la RIDT à Dégelis, il serait pertinent de reboiser certaines zones qui ne seront pas utilisées. Il s'agit de parcelles de différents terrains appartenant à la RIDT pour une superficie totale estimée à 1,5 hectares.

Une demande de plants peut être faite dès maintenant à la pépinière de St-Modeste et il faudrait planter vers la Fête de la Reine, fin mai 2020.

Le budget global pour l'achat des plants serait d'environ 3 475 \$ plus taxes.

La plantation sera effectuée à l'interne pour les 1840 épinettes blanches et les 700 peupliers hybrides requis.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant, que la RIDT effectue une commande de plants d'arbres auprès de la pépinière de St-Modeste, tel qu'expliqué précédemment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1413

d) **Changement indicateur de poids - Balance à camion**

L'indicateur de poids de la balance de à camion du lieu d'enfouissement de Dégelis a été installé initialement en 2008. Ce modèle n'est plus fabriqué et n'est pas réparable en cas de bris.

Advenant un bris de cet équipement la balance serait inutilisable durant une période de plusieurs jours voire semaine afin de trouver les pièces nécessaires. La balance est essentielle aux opérations des activités de la RIDT et doit être fonctionnelle en tout temps.

Avery Weigh-Tronix propose à la RIDT d'effectuer une mise à niveau du système en remplaçant l'indicateur de poids et en effectuant sa certification en même temps que la calibration annuelle prévue.

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT fasse effectuer les travaux de remplacement de l'indicateur de poids ainsi que la certification requise lors de la prochaine inspection annuelle. Le coût total prévu est de 4 390 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1414

8) **VARIA**

9) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 16 octobre 2019
- Mercredi 20 novembre 2019
- Mercredi 18 décembre 2019

10) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Linda Lévesque de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1415

Yves Lebel, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier